FRANCE

EN BREF

Pas d'importation de bœuf brésilien avant deux ans

Alors que, avec son rapport d'audit favorable, la Commission européenne a ouvert la porte à un retour des exportations brésiliennes de volailles et de miel, la situation est différente pour la viande bovine. Car les éleveurs brésiliens utilisent de l'œstradiol, une hormone interdite dans la chaîne alimentaire de l'UE. Selon la direction générale de la santé de la Commission, la suspension d'exportation en place depuis le mois de septembre ne pourra pas être levée « avant deux ans », soit la durée entre la naissance et l'abattage d'un bovin.



L'usine Stellantis de Rennes, en octobre 2025. Photo d'illustration. | PHOTO : MARC OLLIVIER, ARCHIVES OUEST-FRANCE

Stellantis : chômage partiel pour trois usines

Le constructeur automobile va stopper durant une à deux semaines fin octobre ses usines de Sochaux (Doubs), Rennes (Ille-et-Vilaine) et Mulhouse (Haut-Rhin), pour des raisons industrielles. À Rennes, l'usine de La Janais s'arrêtera du 22 octobre au 2 novembre, en raison d'un problème d'approvisionnement en batteries. « Ces sept jours de chômage technique s'ajoutent à la douzaine constatée depuis le début de l'année », regrette la CFDT.

Engie va verser 75 € à certains clients

Engie a annoncé le versement d'une aide de 75 € à ses 720 000 clients bénéficiaires du chèque énergie en 2026, comme il l'avait fait en 2022 et 2024. L'objectif est de « lutter contre la précarité énergétique » dans un contexte de hausse des prix à l'approche de l'hiver. Le groupe précise que cette aide sera accordée à tous ses clients disposant d'un contrat d'électricité et/ou de gaz au 1er octobre 2026 et ayant déjà transmis leur chèque énergie pour régler leur facture 2026. Les clients éligibles n'auront aucune démarche à faire.

Réemploi : donner vie à 10 % des biens jetés

Alors que le ministre délégué à la Transition écologique annonce à Ouest-France que les Assises du réemploi se tiendront le 14 octobre, l'Union pour le réemploi solidaire (qui réunit des acteurs comme ESS France, Emmaüs ou Envie) révèle sa feuille de route. Le collectif plaide pour une stratégie nationale de développement du réemploi pour donner une seconde vie à au moins 10 % des biens jetés d'ici à 2035. Il milite aussi pour que 10 % des éco-contributions (3 milliards d'euros en 2026) soient fléchés vers des « fonds réemploi ».

Péages d'autoroutes : taxation à plus de 50 % ?

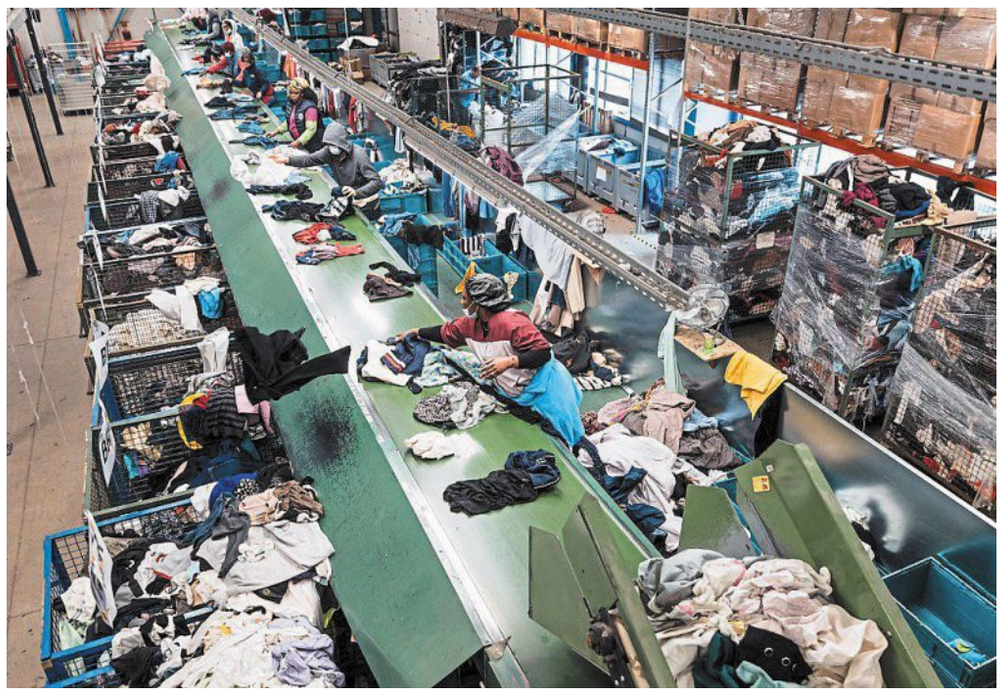
Dans son projet de budget qu'il présentera jeudi, le gouvernement veut rendre progressif et porter jusqu'à 12,2 % le taux d'une taxe (actuellement de 4,6 %) sur les bénéfices des entreprises concessionnaires d'autoroutes ou exploitantes d'aéroports. Le rendement de cette taxe, autour de 600 millions d'euros par an, pourrait ainsi atteindre 1,4 milliard d'euros. Cette mesure va porter à plus de 50 % les taxes sur les péages d'autoroutes, a déploré mardi l'organisation professionnelle du secteur (Asfa).

Le gouvernement veut reprendre le contrôle des éco-organismes

Alors que les Assises de l'économie circulaire s'ouvrent à Nantes, le ministre délégué à la Transition écologique annonce des mesures pour réorienter au moins 100 millions d'euros.

● Mathilde Golla

Décryptage



Le gouvernement affirme qu'il ne laissera pas les acteurs de l'économie sociale et solidaire du tri comme le Relais (sur la photo) faire faillite mais refuse de débloquer une aide d'urgence. | PHOTO : JUSTIN PICAUD, ARCHIVES OUEST-FRANCE

Qu'est-ce qu'un éco-organisme ?

Ces structures collectent les éco-contributions payées par les Français lors de leurs achats de certains produits neufs. Elles utilisent ensuite ces fonds pour financer la collecte, le tri et le recyclage des déchets.

Ces taxes rapportent « ***environ 3 milliards d'euros, toutes filières confondues, et pourraient grimper à hauteur de 9 à 10 milliards d'euros à horizon 2030*** », souligne le ministre délégué à la Transition écologique, Mathieu Lefèvre.

Pourquoi le ministre veut les réformer ?

Mathieu Lefèvre évoque des dysfonctionnements. Il cite l'éco-organisme du bâtiment : « ***Pas un euro n'a servi à lutter concrètement contre les dépôts sauvages. Il s'agit d'une filière suradministrée et dont le coût est exponentiel.*** »

Le gouvernement veut qu'« ***un euro prélevé soit un euro clairement identifié et investi dans la transition écologique et l'économie circulaire*** ».

Pour cela, dans le prochain budget, « ***les effectifs dédiés au contrôle des filières pollueurs-payeurs doubleront, pour atteindre trente personnes. Plusieurs audits ont également été lancés.*** »

Quels fonds seront redirigés ?

Le ministre annonce aussi qu'il va réorienter au moins 100 millions d'euros « ***grâce à des économies réalisées par les éco-organismes de la filière des emballages ménagers*** ».

L'enveloppe financera les « ***contrats de performance*** » passés avec les collectivités pour mettre en place le plan plastique. Au programme : tarification incitative, augmentation des fréquences de collecte, multiplication des points d'apport, extension des consignes de tri et collecte sélective dans la rue. La consigne pour recyclage (un dispositif qui rémunère les Français qui rapportent leurs bouteilles plastique en magasin) se fera « ***sur la base du volontariat*** ».

Que vont devenir les bornes Relais ?

Le gouvernement s'attelle aussi à réformer la gestion des déchets textiles. Alors que des milliers de bornes de collecte de vêtements – les fameux Relais – ferment, le ministre assure qu'« ***on ne laissera évidemment pas les déchets s'entasser*** ». Il rappelle que l'éco-organisme dispose d'un « ***pouvoir de substitution*** » et lui demande de l'exercer rapidement.

S'il ne laissera pas les acteurs de l'économie sociale et solidaire faire faillite, Mathieu Lefèvre refuse de débloquer une aide d'urgence. « ***On ne peut soutenir des acteurs qui exportent nos déchets à l'autre bout de la planète.*** »

Il mise plutôt sur la réduction à la source des déchets textiles. Des malus visant la fast fashion sont entrés en vigueur le 1er septembre.

Et pour la filière du bâtiment ?

Quant aux déchets du bâtiment, le ministre appelle les acteurs de la filière à parvenir à un consensus, puisque, selon le Conseil d'État, la réforme envisagée nécessite une loi. « ***Le risque, c'est le statu quo qui mettrait la filière en grand danger*** », estime Mathieu Lefèvre.

Enfin, la nouvelle filière consacrée aux déchets des emballages professionnels doit toujours entrer en vigueur le 1er janvier 2027.

«»

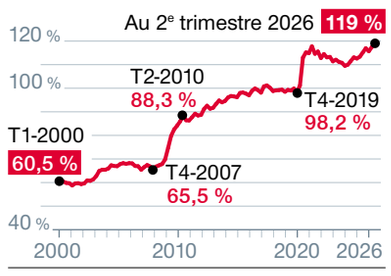
Les éco-contributions rapportent environ 3 milliards d'euros, toutes filières confondues, et pourraient grimper à hauteur de 9 à 10 milliards d'euros à horizon 2030.

MATHIEU LEFÈVRE, MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pourquoi la dette française va continuer à augmenter

Dette publique française

En % du PIB, par trimestre



INFOGRAPHIE : O.-F. - SOURCE : Insee.

● Maxime Mainguet

À la fin du 2e trimestre 2026, la dette publique française (celle de l'État, des collectivités locales et de la Sécurité sociale) atteignait 3 595,5 milliards d'euros, soit l'équivalent de 119 % du produit intérieur brut (PIB) français, qui représente la totalité de la richesse produite par notre pays. Ce chiffre, annoncé par l'Insee mardi, constitue un record depuis l'après-guerre. Le précédent (117,8 %) avait été enregistré au 1er trimestre 2021, époque où les dépenses, tirées vers le haut par la pandémie de Covid-19, avaient bondi et où le PIB avait baissé, entraînant avec lui les recettes fiscales.

Le taux d'endettement de la France devrait continuer à augmenter l'an prochain. Le ministère des Comptes publics a récemment indiqué que le ratio dette/PIB atteindra 121,7 % en 2027. Cela tient d'abord au fait que « ***la dette publique augmente chaque année du montant du déficit, qui est la part des dépenses qui ne sont pas couvertes par des recettes et qu'il faut donc combler en empruntant de l'argent*** », rappelle Éric Dor, directeur des études de l'Ieseg. Le gouvernement vise un déficit de 5 % du PIB en 2027. Il avait la même cible en 2026 mais la guerre en Iran a mis à mal cet objectif, l'année devant se terminer par un déficit de 5,4 %.

Instabilité politique

À ce déficit qui augmente s'ajoute un PIB qui ne progresse pas suffisamment. La France attend 0,4 % de croissance en 2026 : bien trop peu pour tenter de rééquilibrer mécaniquement le ratio dette/PIB. Cette hausse du ratio d'endettement intervient alors que le taux d'intérêt auquel le pays emprunte de l'argent sur dix ans n'a jamais été aussi haut depuis la crise des subprimes. Il atteint 4,8 %, contre 3,6 % avant le début de l'été.

Ce phénomène touche tous les pays. Il est lié à la dégradation des finances publiques, à une inflation qui devrait rester soutenue et à la concurrence représentée par les besoins de financement de la tech. Mais la France est plus touchée que les autres grands pays développés, à cause de son instabilité politique, qui rend difficilement imaginable le vote d'un budget permettant un retour rapide à la normale du déficit et de la dette. Bercy a annoncé devoir emprunter un montant record de 340 milliards d'euros en 2027, pour renouveler des emprunts arrivant à échéance et financer le déficit.

Les candidats à la présidentielle face à la crise des énergies vertes

● André Thomas



Autour de la centrale nucléaire de Cruas (Ardèche), des panneaux solaires et des éoliennes. | PHOTO : MATTHIEU COLIN, HEMIS VIA AFP

Colère dans le secteur des énergies renouvelables, qui emploient 250 000 personnes en France. Au moins 10 000 postes ont été supprimés depuis 2025, en raison des revirements du gouvernement. Leurs salariés manifestaient, mardi, devant la Cité des sciences, à Paris, où le Syndicat des énergies renouvelables (SER) avait invité des représentants des principaux partis à dévoiler leur projet présidentiel.

Alors que la guerre en Ukraine et le blocage d'Ormuz ont fait bondir le prix des énergies fossiles, les vertes ne font toujours pas l'unanimité, en dépit d'un récent rapport favorable de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Tout nucléaire ou tout renouvelables ?

Pour le Rassemblement national, pas question de « ***consacrer davantage de surfaces, de réseaux et de subventions*** » aux énergies vertes. On en reste au plan de Marine Le Pen prévoyant vingt nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR2 avant 2040. Un calendrier beaucoup plus optimiste que celui d'EDF.

Du côté d'Édouard Philippe, on maintient la relance du nucléaire, « ***tout en continuant de miser sur les énergies renouvelables, dont on ne peut pas se passer, mais sans se suréquiper*** ». Pas de grande différence chez Gabriel Attal, surtout en faveur d'« ***une grande loi de programmation économique, fiscale et énergétique*** ».

Raphaël Glucksmann, le représentant de Place publique, annonce, lui aussi, « ***une loi énergie climat dans les cent premiers jours*** ». Objectif : « ***en finir avec les zigzags d'Emmanuel Macron*** ». Et soutenir fermement le leasing social pour l'achat de voitures électriques.

Au Parti socialiste d'Olivier Faure, on entend « ***consommer moins*** » et « ***miser au maximum sur les renouvelables*** ».

C'est tout l'inverse chez les Républicains. Leur candidat Bruno Retailleau les combat. Le programme des EPR2 est maintenu, mais « ***en fonction des délais et des coûts*** ».

Pour les écologistes, c'est au contraire, « ***100 % de renouvelables, en 2060 au plus tard*** ».

LFI entend développer « ***tout le panel des industries renouvelables en France*** » et rénover « ***700 000 logements par an*** ».

Restera au futur occupant de l'Élysée à trouver la majorité parlementaire qui a fait défaut aux gouvernements du dernier mandat d'Emmanuel Macron.

Retraite : les effets indésirables d'un gel des pensions

● Jacques Sayagh

Décryptage

Qu'envisage le gouvernement ?

De faire participer les retraités à l'effort de redressement des comptes publics, dans le budget 2027. Pour cela, le gouvernement avance deux pistes, qui, assure-t-il, « ***préservent les retraités les plus modestes*** ». La première consiste à déroger à la règle légale d'indexation sur l'inflation des pensions de base. Elles seraient gelées pour les retraités touchant plus de 2 034 € par mois (complémentaire comprise).

Cette mesure préserverait-elle les retraités modestes ?

Non, répond une étude récente de l'Institut des politiques publiques. On pourrait pourtant croire au premier abord que cette mesure n'affecte que les retraités gagnant plus de 2 000 €, et épargne ceux qui touchent moins. Mais ce serait oublier les retraités vivant en couple. « ***Prenons l'exemple d'un ménage, dont l'un des membres touche 2 000 € de retraite et l'autre une toute petite pension,*** observe Sylvain Duchesne, l'un des auteurs de l'étude. ***Geler la pension de 2 000 € peut alors diminuer le niveau de vie de l'ensemble du foyer.*** » De quoi rogner d'une trentaine d'euros le niveau de vie de « ***46 %*** » des retraités, y compris parmi les plus modestes, calculent les chercheurs. Et la perte serait plus marquée pour les classes moyennes que pour les foyers les plus aisés : « ***Ces derniers ont d'autres revenus que la pension de base,*** détaille l'économiste. ***Par exemple, des revenus du capital, une complémentaire plus élevée, etc.*** » Bref, le gel envisagé accroîtrait les inégalités.

Et l'autre piste ?

Elle concerne l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions. Il est assorti d'un plafond de 4 439 € par foyer fiscal. Le gouvernement n'exclut pas de le ramener à 3 000 €. À la différence de la désindexation examinée précédemment, l'abaissement du plafond épargnerait les foyers les plus modestes. « ***Car cela ne concernerait que les retraités qui paient l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire environ un retraité sur deux,*** observe Sylvain Duchesne. ***Et la mesure affecterait un niveau de revenu supérieur à celui concerné par la désindexation.*** » Elle entraînerait une hausse d'impôts pour les personnes touchant plus de 30 000 € par an (2 500 € par mois, pour une part fiscale).

PLUS SUR LE WEB

Retraite : que signifie vraiment l'âge automatique du taux plein fixé à 67 ans ? À retrouver sur **www.ouest-france.fr**